



Envoyé en préfecture le 18/11/2023

Reçu en préfecture le 18/11/2023

Publié le

ID : 087-218704203-20231114-2023_52-DE



EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL N° 2023-52

Membres : 11
Présents : 8
Votants : 9
Pour : 9
Contre : 0
Abstention : 0

L'an deux mille vingt-trois, le 14 novembre, le conseil municipal du CHATENET en DOGNON dûment convoqué, s'est réuni à 18H00 en session ordinaire, à la mairie, sous la présidence de Monsieur Hervé Valadas, le Maire.

Date de convocation du Conseil Municipal le 9 novembre 2023

Présents : Valadas Hervé, Grenaille Romain-Bérenger, Pala Henri, Poulet Bernard, Brard Michel, Maligne Francis, Duhamel Marie-Laure, Turbiez Chantal

Excusés : Champroy Nahoum, Marçais Bertrand (pouvoir à Pala Henri), Landeau Aurore

Monsieur Grenaille Romain-Bérenger est nommé secrétaire de séance

Repas des ainés complément de délibération 2023

Monsieur le Maire explique que dans un souci de simplicité l'association le renouveau paiera la SACEM et la musicienne. La commune remboursera l'association au prorata du nombre de personnes éligibles de la commune.

Après en avoir délibéré, Le Conseil Municipal accepte à l'unanimité et autorise Monsieur le Maire à signer toutes les pièces nécessaires à l'exécution de la présente délibération.

Fait et délibéré en mairie les jour mois et an que dessus
Au registre sont les signatures. Pour copie conforme

Au CHATENET en DOGNON, le 14 novembre 2023
Le MAIRE, Hervé VALADAS

SECRETAIRE DE SEANCE

Le Maire
Hervé VALADAS